

<b>Code d'article</b>	<b>229.12</b>
<b>Description</b>	<b>SACHETS CROISSANTS</b>
<b>Catalogue</b>	<b>DEL 48, HOS 162</b>
<b>Date de modification</b>	<b>01/10/2021 04:53:07</b>



### Spécifications du produit

Unité de mesure	MILLE
Dimensions	14+7x22 CM
Matériel	CELLULOSE
Couleur	BLANC
Grammage	33 G/M2
Poids net d'une unité (g)	3,80
Ligne de produits	'PAROLE'

### Codes

Intrastat	48194000
ITF14	18420499229123
EAN13	8420499229126

### Colisage

<b>Paquet</b>	Unités / paquet	500
	Dimensions paquet (cm)	25,00 x 28,50 x 8,00
	Poids paquet (kg)	1,81
	Volume paquet (m <sup>3</sup> )	0,0057000

<b>Carton</b>	Unités / carton	4.000
	Paquets / carton	8
	Dimensions carton (cm)	30,50 x 55,00 x 30,00
	Poids carton (kg)	14,50
	Volume carton (m <sup>3</sup> )	0,0503250

<b>Palette</b>	Cartons / couche	4
	Cartons / palette	16
	Conditionnement (U base x couches)	4 x 4
	Poids (kg)	256,00
	Type de palette (cm)	E159: 120,00 x 80,00 x 14,00

### Caractéristiques



### Certificats



Ce produit est conforme aux dispositions du règlement (CE) n° 1935/2004 du Parlement Européen et du Conseil du 27 Octobre 2004 concernant les matériaux et objets destinés au contact avec les aliments.



Depuis 2005, Garcia de Pou est certifié à la norme UNE-EN ISO 9001 – Système de gestion de qualité. N° Registre 0.0404392 (TUV RHEINLAND).

N° RSIPAC: 39.04307/CAT  
RGSEAA: 39.00942/GE

Registre Sanitaire des Industries et Produits Alimentaires.



Système d'impression flexographique avec des encres compostables "OK COMPOST" ou COMPOSTABLES qui suivent les exigences de biodégradation.



Ce produit est certifié PEFC, c'est-à-dire qu'il provient de forêts gérées de manière durable et de sources contrôlées.



Matériau biodégradable : il se décompose en éléments chimiques naturels grâce à l'action d'agents biologiques et physiques sous certaines conditions environnementales qui se produisent dans la nature.



Produit compostable industriel conforme à la norme EN13432.

Reg. (CE)  
2023/2006

Règlement (CE) n°2023/2006 de la Commission européenne du 22 décembre 2006, relatif aux bonnes pratiques de fabrication des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec les aliments.

Paquet image

